

L'Anarcho-syndicaliste

N°198 - Le numéro : 1,60 €

Juin 2017

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » *Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes*

À quoi joue le secrétaire général de la confédération C.G.T.-F.O. ?

Marc Hébert

Le 28 juin, la confédération C.G.T.-F.O. a adressé par mail aux U.D. et fédérations F.O., un article du *Monde* du même jour : entretien MAILLY - *Le Monde*, article également affiché sur le site internet de la confédération à la date du 29 juin : www.force-ouvriere.fr *

Cet article est illustré par une photo de Jean-Claude Mailly, seul, assis dans un fauteuil doré dans un bureau, sous les ors de la république (comme à la maison...).

Cet article est un véritable reniement à tous nos principes, nos résolutions de congrès, une négation totale de la règle syndicale : Respect du mandat.

Dixit Jean-Claude MAILLY : « *le projet de loi d'habilitation, c'est un menu. Vous ne pouvez pas choisir un plat en dehors du menu...* »

Tout est dit ! Dans cet état d'esprit, il accepte :

– La primauté de l'accord d'entreprise notamment sur tout ce qui a trait à l'organisation du travail,

c'est donc une acceptation de la loi El Khomri et de l'inversion de la hiérarchie des normes,

– Le plafonnement des indemnités prud'homales et propose même un niveau de dédommagement inscrit dans le barème,

– D'étendre les recours au « contrat de chantier »,

– La fusion des instances représentatives du personnel, Il est plus que modéré sur la modification des règles sur le périmètre pour apprécier « *les difficultés d'un groupe international qui licencie dans une de ses filiales en France* ».

Dans cet article, Jean-Claude MAILLY reconnaît que sa démarche n'est pas soutenue par les militants de la confédération « *qui ont encore en tête la loi travail. Ils voient que la confédération a l'air ouverte et ils se demandent pourquoi* ».

« *Je pense qu'il y a, chez eux, une forme d'attentisme teintée d'inquiétude...Ils savent que nous n'accepterons pas une loi grand patron.* »

Pour qui se prend-t-il ?

Jean-Claude Mailly se proclame « guide suprême » de l'organisation syndicale F.O... Voire même, peut-être, de la classe ouvrière !!!

Emporté par son égo et sa soif irraisonnée d'exister sur la scène médiatique, il se prévaut de l'entière confiance des militants. Mais les syndiqués, les militants, les salariés ne sont ni crédules ni aveugles et exigent le respect du mandat donné par le congrès et les C.C.N...

Après plusieurs prises de position du même type en mai, il semblait être revenu à des déclarations plus proches du mandat, après la C.E. confédérale du 15 juin.

On voit avec consternation et colère qu'il n'en est rien : la convocation d'un C.C.N. anticipé devient indispensable, pour exiger l'abrogation de la loi travail I et affirmer notre opposition à la loi travail II (XXL).

* Voir aussi, sur le site confédéral, les différentes interviews de J.C. MAILLY, allant dans le même sens.

La lutte de classe...en marche

« Le peuple prononcera bientôt la déchéance de la bourgeoisie. Il prendra ses affaires en ses propres mains, dès que le moment propice se présentera. » - KROPOTKINE – Paroles d'un révolté

Bertrand Kanban

Au célèbre slogan de François GUIZOT (1787-1874) *Enrichissez-vous !...* monsieur MACRON a ajouté *Enrichissez-vous et devenez milliardaires !*

Voilà où monsieur MACRON puise ses références de modernité. En effet, c'est sur les ruines de la monarchie constitutionnelle que le monarque de la Vème république bâtit son dogme libéral. Et pour tromper son monde, il habille la doctrine de GUIZOT de slogans : le « *nouveau monde* », le « *pragmatisme* », le « *réalisme* », le « *progressisme* », « *ni gauche-ni droite* » et surtout « *notre programme* » (là par contre, il se garde bien de préciser, n'en serait-ce que les grandes lignes).

Alors, les médias, à la soviétique, comme un seul homme, ont « *complété ce retour aux sources* » par une campagne ultra-macronienne, campagne Propagandastaffel. Tout ça pour essayer de nous cacher la volonté de promouvoir le capitalisme financier, notamment celui de l'Union européenne allemande qui exige :

- la casse du code du travail,
- la casse de la protection sociale,
- la casse de la gestion paritaire des salaires différés,

tout en amplifiant, par l'augmentation de la CSG - l'œuvre « fondatrice » de ROCARD - la diminution du pouvoir d'achat, notamment celui des retraités.

Le détournement par l'Etat des cotisations d'assurance chômage (2^{ème} budget en France après celui de la sécurité sociale) signifie d'ajouter aux pauvres, les chômeurs actuellement indemnisés.

Une fois l'enfumage dégage

Cette énorme manipulation commence à être confondue par les réalités de la lutte de classes.

En effet, en dépit des efforts gigantesques du « macronisme », pour transcender les divergences des intérêts, la lutte contre l'aggravation des conditions de travail, la mise en cause des salaires, de la protection sociale, etc., va obligatoirement s'exprimer dans les usines, dans les bureaux, dans les écoles et dans la rue.

Encore une fois, après l'expérience d'Emmanuel MOUNIER, idéologue officiel du gouvernement de Vichy, qui a tenté par son dogme du « *personnalisme* » de transcender la lutte de classes avec les résultats qu'on sait, cette nouvelle tentative, en continuité avec DELORS et AUBRY, trouve dans le « *macronisme* », son expression d'aujourd'hui, qui va, en définitive, avoir le même destin que la précédente tentative.

La lutte de classe est une réalité

La responsabilité des militants ouvriers est de prendre part, dans les syndicats et le mouvement de la classe ouvrière, à aider, d'une part, les salariés à briser les obstacles que les bureaucrates syndicaux vont obligatoirement dresser, et de marquer, d'autre part, le coup d'arrêt à cette avalanche d'attaques contre leurs intérêts. Et décidément, les travailleurs ont bien besoin d'aide pour démasquer et combattre la bureaucratie syndicale qui est encline à devenir le support de l'association capital-travail et, par là même, « *Bien commun* ».

Même dans le cadre d'élections-piège-à-cons, les travailleurs ont répondu en dégageant la bureaucratie politique de 40 ans de dictature gauche-droite, et ils ont besoin des militants ouvriers pour dégager la bureaucratie confédérale, fédérale, voire, parfois, départementale, pour leur permettre de se réapproprier leur outil, à savoir les syndicats, pour défendre leurs intérêts de classe.

Et ne nous trompons pas : la bureaucratie syndicale c'est comme une pieuvre, elle va se battre pour préserver ses intérêts pécuniaires résultant des fonds fournis par l'Etat et le patronat pour canaliser et obstruer la lutte des travailleurs. Et il est significatif que, dans le prolongement des lois AUROUX, des colloques se mettent en place avec une thématique, pour le moins intégriste, relative au travail et aux technologies « *modernes* ».

La mobilisation générale s'impose : l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

20 juin 2017

Quintessence bonapartiste et quintessence corporatiste...

Le second tour de l'élection présidentielle a vu se développer un certain type d'électeur, *le boudeur* : un électeur du premier tour qui, ne se reconnaissant pas dans un candidat du second tour, au mieux il ne s'est pas déplacé, au pire il a voté blanc. Ce spécimen présente un avantage considérable sur le politicaillard *frondeur* : quand il dit «Merde!», il le fait aussi, mais ne la mange pas ensuite!!!

Cette catégorie a proliféré entre l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives alors qu'il y avait dans chaque circonscription au moins autant de bouffe-galettes putatifs qu'au premier tour de la présidentielle. Ils n'ont pourtant pas attiré autant de porteurs de «mandats-en-blanc» qu'il y a trois semaines.

Et cela malgré le renouvellement de la vie politique promise par la camarilla de *Bonaparte-le-nouveau-né*! Parmi les pèlerins-marcheurs, combien «d'anciens», - plus ou moins récents, - de LR, de l'UDI, du MODEM, du PS, du PCF, des EELV, de DLR...? Combien d'exclus des élections antérieures ou par elles? Combien de représentants directs du Patronat? ou indirects via sa postiche ouvrière principale... la CFDT.

Un parti nouveau? Certes, un parti: un état-major, un programme, des cotisations... mais pas encore de Congrès! Un Chef élu, des sous-chefs en puissance, et des quantités de sous-sous-chefs qui se voient déjà en haut de l'affiche électorale régionale, départementale, ou communale! Des tas de commissions ouvrant droit à une galette... La camarilla politique nouvelle-née, renommée en l'occurrence «*société civile*», a reçu l'onction de la «*commission d'investiture*», une camarilla supérieure qui définit la composition de la nouvelle «*nomenclature d'État*»!

Le «*non-cumul des mandats*» augmente sensiblement la quantité de personnels élus de l'État, mais diminue les ressources des anciens «*cumulards*». Il va de soi que les indemnités liées à chaque fonction élective vont augmenter, tant les anciens que les nouveaux étant intéressés à la quantité de ces ressources. L'État gonflera, le Capital qu'il procure également, le Capital qu'il protège encore plus. Cette situation se répercutera de l'*Aquarium* parlementaire jusqu'à la moindre *Volière* municipale, les recompositions en vue des prochaines voteries communales vont bon-train jusque dans le moindre petit bourg.

Bonaparte-le-nouveau-né annonce qu'il va gouverner par ordonnances: rien de mieux pour éviter les frondes et les abus de biens parlementaires! Allez en paix cinq ans durant dans vos circonscriptions, abusez tant que vous voudrez des bienfaits de l'État local ! Selon votre sagacité, une commission vous réinvestira si vous n'avez pas benoîtement abusé des «*recommandations*» du Ministre de la Justice au Parquet bien-

ciré de votre juridiction. C'est Badinguet, sans coup-d'État de décembre, sans déportations et sans exils... la quintessence!!! Robert BOTHEREAU, premier Secrétaire général de la C.G.T.F.O., expliquait que le corporatisme, c'est «*le syndicat intégré à la famille professionnelle, et celle-ci transformée en organe d'exécution des décisions de l'État*» (1). Le 20ème siècle fut le siècle des États corporatistes «*violents*»: la Russie bolchevique, l'Italie mussolinienne, le Portugal salazariste, l'Allemagne hitlérienne, l'Espagne franquiste...

Depuis quelques décennies nous subissons une forme «*soft*» de corporatisation de la société. Nous la devons à trois facteurs: 1- la politisation de tous les problèmes sociaux, politisation indispensable aux «*partis*» pour tenter de se montrer indispensables; 2- la mise en cause de l'action économique autonome des syndicats de salariés telle que définie dans la *Charte d'Amiens*, par ces mêmes «*partis*»; 3- la recherche par les Églises, les États et le Capital financier d'une mise en œuvre progressive des processus d'intégration à tous les niveaux, particulièrement international (2). La multiplication des instances internationales qu'a entraîné le développement de l'*Union européenne*, ses répercussions au niveau national, ses déclinaisons au niveau régional, ont permis le développement plus rapide d'une nomenclature syndicale intéressée aux gamelles de l'État et du Capital; cet état n'était pas aussi facile à créer d'en bas que d'en haut...

Le résultat de cette ré-orientation c'est : les responsables d'une Fédération confédérée qui signe la nouvelle version de la «*Charte du travail*» métallurgique au nom du «*fédéralisme*», et un Secrétaire confédéral qui, après s'être posé en donneur de leçons politiques avec d'autres de ses alter-egos et des candidats à la décision suprême d'État, signe des deux mains une nouvelle régression économique des chômeurs, avant de se porter en donneur de leçon de méthodes de «*concertation*» (3) dans tous les médias une fois l'échec de ses options politiques consommée.

Les *boudeurs* n'attendent pas des leçons de la part des *frondeurs* ni d'autres aventuriers, ils viennent encore de le rappeler. Certaines catégories salariales ou sociales (chauffeurs pétroliers, dentistes, producteurs laitiers) commencent à se manifester. Faisons en sorte que le syndicalisme soit libre et indépendant et qu'il exprime les volontés des salariés par eux-mêmes.

Au cas contraire, il ne faudra pas être étonné de les voir chercher par d'autres voies, une issue dont je crains qu'elle ne puisse être que funeste.

Georges RIVALIN

14 Juin 2017

(1) Cité par Joachim SALAMERO dans son intervention au Congrès confédéral C.G.T.F.O. de 2000.

(2) En 1942, Albert EINSTEIN déclarait à Franck KINGDON, président de l'université de Princeton (New Jersey): «(Ici) le pouvoir financier est pour une grande part entre les mains des financiers dont la mentalité est proche de l'état d'esprit fasciste. Si Hitler n'avait pas été fou à lier, il aurait pu s'épargner facilement l'hostilité des puissances occidentales».

(3) «*Concertation*» signifiant «*décider de concert*», la propension à vouloir participer à la décision suprême est très élevée chez les *frondeurs*. Quand toute la merde a été bouffée... et qu'on vous tend un plateau de macarons, c'est tentant !

Quand la Fédération Nationale de la Libre Pensée s'affronte au fédéralisme

Laurence Striby

Depuis deux ans, se déroulent des conflits apparemment internes entre la F.N.L.P. et diverses fédérations départementales.

Au congrès national de 2015, déjà, a été mise à jour la constitution d'un groupe dissident de la fédération des Yvelines dont les responsables n'étaient pas de la même tendance qu'un certain nombre de la C.A.N., transposant ainsi dans la Libre Pensée une scission qui venait d'avoir lieu dans une organisation politique.

Les délégués de la fédération départementale de la Haute-Vienne, ayant contesté la détention d'un mandat de ce groupe, au congrès, par un membre de la C.A.N., avant même que le congrès n'ait délibéré de son affiliation, refusant ainsi que la F.N.L.P. devienne le terrain d'affrontements politiques partisans, ont été mis à l'index par ce petit noyau de responsables de la C.A.N..

Il s'en est suivi une avalanche d'attaques diverses contre la L.P. de la Haute-Vienne:

- Tentative de mise sous tutelle de *La Courtine* (association mise en place par la L.P. 87 sur les mutineries des soldats russes en Creuse, durant le Grande Guerre) par la F.N.L.P. dont l'échec a engendré des courriers accusateurs, mensongers à l'encontre des responsables de la L.P. 87 et envoyés à toutes les fédérations,

- Expulsion de la fédération départementale L.P. 87 de la *Maison de Limoges*, ainsi que les cinq associations (dont le Planning familial) qui y mènent leurs activités, locaux appartenant à *Entraide et Solidarité*, rénovés grâce à des centaines d'heures, bénévoles, des libres penseurs de la Haute-Vienne,

- Courriers de ces associations envoyés à *Entraide et Solidarité* restés sans réponses ..., qui ont amené la fédération départementale de la LP 87 à décider, en février 2017, de se désaffilier de la fédération nationale.

D'autre part, en janvier 2017, la F.N.L.P. a envoyé une "*Motion à usage interne sur le débat sur les crèches*", adoptée à l'unanimité de la C.A.N. Notre camarade Yvon Bourhis avait déjà relevé, dans son article de L'AS de mars 2017, les différends entre la fédération nationale et des fédérations départementales, aboutissant à des menaces, à peines feintes, de la fédération nationale, d'un refus ferme d'assistance juridique aux libres penseurs qui ne suivent pas la ligne.

De plus, dans la déclaration inquiétante de cette motion "*la Raison est le journal de la Libre Pensée, pas des Libres Penseurs*", n'y voit-on pas un aveu de la F.N.L.P. d'affirmer sa souveraineté sur celle des fédérations départementales et, par conséquent, la remise en cause du principe fédéraliste inscrit pourtant dans l'article 5 de ses statuts :

« La Fédération Nationale est régie exclusivement par le fédéralisme qui garantit la totale liberté d'action, d'opinion et d'administration des Groupements affiliés et de leurs adhérents dans le cadre de la Déclaration de principe » ?

La question mérite d'être posée car plusieurs libres penseurs et leurs fédérations subissent, depuis deux ans au moins, cette situation conflictuelle, déstabilisante pour l'organisation et risquant peut-être d'amener à une scission ou pour le moins une succession de désaffiliations ; éventualité risquée pour toute organisation se revendiquant du mouvement ouvrier, déjà attaqué de toute part.

La méthode de nos financiers de patrons!

Depuis que l'établissement public « Aéroports de Paris »- en charge de la construction, l'aménagement, la gestion et l'exploitation des aérodromes dans un rayon de 50km autour de Paris- a été transformé en société anonyme et son capital ouvert, notre tutelle est passée du ministère des transports au ministère des finances.

Pendant des décennies, le président d'A.D.P., mandataire social, désigné par le gouvernement, était un haut fonctionnaire d'Etat, issu de l'aviation civile ou de l'armée de l'air avec la fibre « services publics ».

Le P.D.G. actuel, ancien patron de la Caisse des dépôts est un haut fonctionnaire venant donc des finances. Il est arrivé à A.D.P. avec son équipe de jeunes dirigeants, dynamiques, modernes mais avec une fibre financière avant celle du service public. Ils sont bons, très bons pour l'optimisation fiscale, la valorisation de l'entreprise, pour prendre des participations à l'étranger, augmenter les bénéfices nets et redistribuer 60% aux actionnaires.

Nos patrons financiers sont polis, charmants, souriants et dynamiques. Ils nous appellent par nos prénoms, nous reçoivent avec le café, thé et viennoiseries. Ils nous tapent dans le dos nous gratifiant d'un "*comment ça va chef?*" ou nous flattent "*Madame, votre intervention était excellente*", donnant à certains le sentiment d'être des êtres supérieurs aux salariés que nous représentons.

Ils se disent attachés à la qualité du « dialogue social » mais leur façon de le pratiquer diffère totalement des méthodes auxquelles nous étions habitués auparavant. Ainsi aujourd'hui, lorsque la direction veut réorganiser une activité, elle affiche une volonté de « concertation » (et pas de négociation) avec les organisations syndicales représentatives, puis associe les salariés concernés pour bâtir prétendument ensemble le projet de réorganisation laissant à penser qu'il y aurait une démocratie dans l'entreprise et que les salariés décideraient, avec le COMEX (Comité Exécutif de la Direction), de l'organisation du travail.

La méthode est la suivante:

-Etape 1 : l'étude métier

La Direction annoncera qu'il y a « une réflexion » et lancera une étude métier laquelle peut durer plusieurs mois. Pendant cette période, aucun départ de salariés (retraite, mobilité professionnelle) ne sera remplacé car la Direction n'a pas rendu ses conclusions. Rapidement, des rumeurs de fermeture de l'activité circuleront. Les conditions de travail se dégraderont. Les salariés les plus inquiets postuleront sur d'autres postes et les effectifs se réduiront naturellement comme peau de chagrin, dégradant encore plus les conditions de travail.

-Etape 2: la bilatérale

Une fois l'étude métier de la Direction terminée, elle informera le Comité d'Entreprise dans le cadre des conséquences sur l'emploi des orientations stratégiques, du classement du métier en réorganisation.

Chaque secrétaire de syndicat sera convoqué en réunion bilatérale par le chef de département ou directeur en charge du projet de réorganisation. Le calendrier du processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel (I.R.P.) sera principalement évoqué ainsi que l'objectif de la réorganisation (compétitivité, amélioration des processus, simplification, nouveaux outils numériques pour gagner en productivité...). Comme le Comité d'Entreprise n'a pas encore reçu l'information, le directeur nous rappellera que nous n'avons pas le droit de communiquer les informations au personnel ! Pour contourner l'interdiction, il suffira donc de faire une circulaire confidentielle, adressée uniquement aux adhérents en leur demandant de ne pas la rendre publique! De façon générale, nous n'obtiendrons aucune réelle information lors de ces bilatérales, la direction écoutant les revendications et positions (lignes rouges à ne pas dépasser) et ne donnant que des principes généraux s'inscrivant dans le cadre des orientations stratégiques (non remplacement d'un départ sur deux et maîtrise des charges).

Les salariés n'ayant pas d'élément officiel de la Direction, il sera donc difficile de les mobiliser.

-Etape 3: la 1ère communication au C.E.

L'objectif de la réorganisation est présenté ainsi que le calendrier. Nous n'obtiendrons aucun élément supplémentaire par rapport à la bilatérale et aucun élément sur le volet social, uniquement sur le volet politique. La Direction nous expliquera que le projet n'est pas bouclé, qu'elle souhaite associer les salariés à la construction du projet en organisant des concertations sous forme d'"ateliers" sur différentes thématiques (les missions, l'organisation du travail, le volet R.H...).

Sans élément concret sur les conséquences de la réorganisation pour les salariés, il sera difficile de les mobiliser afin de mettre en place un rapport de force. Les salariés seront inquiets, que vais-je devenir, ou vais-je être reclassé?

-Etape 4: le forum de présentation

La Direction convoque l'ensemble des salariés concernés par le projet de réorganisation pour une présentation.

.../...

(Suite...) Elle oublie au passage de convoquer certains délégués concernés professionnellement par le projet de réorganisation ! Un grand show où les managers, micro à la main remercieront les salariés pour l'excellent travail, insistant sur leur grand professionnalisme malgré des conditions particulières (comprendre : avec un sous-effectif de 40% par rapport au besoin opérationnel). Les managers expliqueront que les salariés sont leur préoccupation principale et qu'ils ont donc décidé de faire évoluer l'activité dans l'intérêt des salariés, afin de leur permettre d'évoluer professionnellement, d'avoir des missions plus intéressantes et enrichissantes. La chute sera brutale : « *Nous avons décidé de créer un nouveau métier de coordination de la sous-traitance et de supprimer vos postes* ». La Direction précisera qu'il n'y aura pas assez de postes pour reclasser tout le monde ! A la question du nombre de postes créés, la Direction répondra ne pas avoir défini le nombre de postes, souhaitant définir le besoin avec les salariés. Le nombre de postes n'est pas défini mais la Direction sait pourtant qu'il n'y en aura pas pour tout le monde !

Passer du savoir-faire au savoir-faire faire en devenant le contrôleur des salariés de la sous-traitance, lesquels récupéreront l'activité professionnelle des salariés d'A.D.P., est effectivement très enrichissant et valorisant !

Ne connaissant pas le nombre de postes, ni les conditions de pourvoi, combien resteront sur le carreau, les possibilités de reclassements... il sera difficile de mobiliser les salariés surtout lorsque l'employeur laisse miroiter des possibilités de promotion ou d'ouverture des grilles de rémunération. Les conditions de travail seront tellement dégradées, que les salariés rapidement ne penseront plus qu'à quitter leur groupe de travail et surtout pas à le défendre. Les sociologues appellent cette situation « le couloir de la mort ».

-Etape 5: les ateliers collaboratifs ou réunions de concertation

Deux réunions par thématiques. Il faut s'inscrire pour y participer et la direction sélectionne les salariés qui y participeront car il n'est pas possible de fermer les activités pour permettre à tous les salariés concernés d'assister aux ateliers! Mais les salariés sont autorisés à venir sur leur jour de repos!

La concertation n'est pas une concertation au regard des retours des salariés. Les questions qui dérangent semblent être balayées d'un revers de la main, l'objectif étant de faire adopter la vision du COMEX par les salariés et de pouvoir, après, expliquer aux représentants du personnel que les salariés ont été associés à l'élaboration du projet, voire, qu'ils sont d'accord. Les réunions seront organisées tout l'été au rythme d'une réunion par semaine et alimenteront les réflexions de la direction.

Sans relevé de décisions de la Direction, sans communication au fur et à mesure des positions qu'elle a

retenues, il sera difficile de mobiliser les salariés, lesquels n'ayant rien de concret sur leur devenir. Les effectifs continueront de chuter, à la grande satisfaction de la Direction. Ça sera ça de moins à reclasser !

-Etape 6: l'information consultation du C.E.

Une semaine avant le C.E., nous découvrirons le dossier de réorganisation. Nous constaterons que nous n'avons été ni écoutés ni entendus, syndicats comme salariés. Par contre, les actionnaires seront contents du résultat : mutualisation des métiers, polyvalence des missions, sous-traitance des activités en exécution, baisse des effectifs, augmentation de la productivité...

Nous réunirons les salariés en assemblée du personnel, lesquels nous dirons qu'il est trop tard pour se battre, le C.E. ayant été consulté et la réorganisation votée. Ça ne sert donc plus à rien! Les conditions de travail se sont tellement dégradées avec le sous-effectif que personne ne souhaite se battre pour défendre l'activité et combattre son externalisation.

La méthode bilatérale-concertation est celle qui est appliquée depuis quelques années à A.D.P. Cette méthode est redoutable car elle empêche toute construction du rapport de force, maintenant les salariés dans l'attente d'éléments concrets jusqu'au dernier moment. Or, il est difficile de mobiliser les salariés s'ils n'ont pas connaissance des conséquences directes sur leur emploi, leurs rémunérations, leurs conditions de travail.

La méthode MACRON, notre ancien ministre de tutelle devenu président de la République, est-elle la même que celle de sa ministre du travail, toujours membre du Conseil d'Administration d'A.D.P.? S'agit-il de nous faire patienter sagement jusqu'à la publication des ordonnances afin de tenter d'empêcher toute construction du rapport de force et mobilisation de la classe ouvrière ?

Triskel

« **Quadragesimo anno** », la lettre-encyclique de Pie XI « *Sur la justice sociale* » (15 mai 1931) explicite ainsi le principe de subsidiarité..., principe théologique d'organisation totalitaire de la société du Bien commun :

« *L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber.*

Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort ; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir, diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité.

Que les gouvernants en soient donc bien persuadés : plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements, selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques. »

Quand la libre discussion sur les problèmes de l'éducation et de l'action ouvrières était de mise...

« Les Cahiers Fernand Pelloutier »

Ces Cahiers ont été édités de 1949 à 1963... une époque déterminante dans l'histoire du syndicalisme.

Celle où l'armement intellectuel des militants, face :

- au Capital... fut-il privé, national, colonial, public, coopératif, international...
- à l'État... fut-il démocratique, populaire, ouvrier, totalitaire, progressiste...
- aux partis... fussent-ils démocratiques, bourgeois, libéraux, ouvriers, socialistes, communistes...
- aux Églises... fussent-elles autocéphales, universelles, oppressives, libératrices...

bref, face à ces situations «*de droit*»... - où jamais n'a régné que le «*droit du plus fort*», - ces militants recherchaient la manière la meilleure de «*rendre viable une société d'hommes fiers et libres*»...

A cette époque, le syndicalisme sortait des années noires de la guerre mondiale, qui avaient vu un Secrétaire confédéral de la C.G.T., René BELIN, devenir Ministre, et, à ce titre, promouvoir la *Charte du Travail*... et cosigner la loi portant *Statut des Juifs*.

Ces militants: réformistes, révolutionnaires, anarchistes... mais surtout pas partisans d'un État sublime d'ici, de là ou d'ailleurs... ou de leur propre auto-sublimation; se considérant «*mandatés*» et «*responsables*» à tout moment... et jamais «*dirigeants naturels*» de par une «*science*» interdisant toute liberté et toute pensée libre; capables de réfléchir et d'agir ensemble et simultanément... et non de répondre à des mots-d'Ordre nouveaux ou anciens; ils sont par leurs actions à l'origine des lois que le Capital et l'État ont dû concéder à leur classe sociale... telles celle du 11 février 1950. Il faut dire qu'en ce temps-là, tous les adorateurs du «*socialisme scientifique*», cette solution sociale finale concentrée... expérimentée dans les camps du même nom... communiaient par défaut dans la même C.G.T. de la rue Lafayette... car rue Stalingrad y'avait rien de libre...

Voilà pourquoi ils «*recherchaient*» sous cette épigraphe de Fernand PELLOUTIER : «*Nous sommes les ennemis irréconciliables de tout despotisme moral ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures y compris celle du prolétariat, et les amants passionnés de la culture de soi-même. La mission révolutionnaire du prolétariat éclairé est de poursuivre plus méthodiquement, plus obstinément que jamais, l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique pour rendre viable une société d'hommes fiers et libres*» - 1^{er} mai 1895.

Publiés sous le double entête C.G.T.-F.O. et F.E.N.F.O., ils eurent d'abord pour gérant: Gilbert WALUSINSKI (1915-2006); professeur agrégé de mathématiques; responsable national du *Syndicat national de l'enseignement secondaire* et de la *Fédération Force Ouvrière de l'Éducation nationale*.

En ces temps-là, les syndicalistes défendaient une École publique et laïque, délivrant une instruction fondamentale, tout en se situant dans le cadre syndical :

«*Sans doute les instituteurs et les professeurs qui sont des syndicalistes ont-ils déjà pensé à certaines de ces questions. Mais elles ne peuvent être l'affaire des seuls spécialistes. Et les spécialistes eux-mêmes ont, comme les autres, tout à apprendre, tout à gagner d'une commune recherche, d'une confrontation, des travaux et des idées de ceux qui enseignent et de ceux qui produisent* ».

Les temps passent et ces problèmes se posent de nouveau. Entre-temps, des syndicalistes réformistes se sont social-démocratisés, et des socio-démocrates tentent de passer pour des syndicalistes réformistes...voire révolutionnaires. Les mêmes ont remplacé l'*École publique laïque* par une... *École de la République!!!*

Après René BELIN, c'est un tout-juste-ex Secrétaire confédéral de la C.G.T.-F.O., Stéphane LARDY, qui entre au Cabinet de la Ministre du Travail, Mme PENICAUD, après avoir été nommé, in extremis, *Inspecteur général des Affaires sociales* par le premier ministre Manuel VALLS. Aurions-nous le mauvais goût de prévoir un ralliement de bonzes confédéraux au bonaparte nouveau-né? N'oublions-pas qu'il y a environ vingt-ans, un certain Marc BLONDEL avec tous ses amis socio-démocrates, accueillirent sans vergogne (même pas rosissante!), des «*syndicalistes*» de la C.S.L. (*Confédération des syndicats libres* – sic!), prolongement de la C.F.T. (*Confédération française du Travail*), prolongement de la C.G.S.I. (*Confédération générale des syndicats indépendants*), cofondée par... René BELIN au début des années cinquante...

Dans l'édition n°1 (Mai-Juin 1949) de ces Cahiers, un avant-propos cosigné par Gilbert WALUSINSKY et par Rose ÉTIENNE (1897-1974) - fonctionnaire au ministère de la Défense nationale; Secrétaire générale de la Fédération Force Ouvrière des fonctionnaires de la Défense nationale; Secrétaire confédérale (1948-1963) – en introduit l'enjeu:

«*Aujourd'hui, alors que le mouvement ouvrier traverse une crise, alors que toute la civilisation, la culture humaines hésitent comme au bord d'un précipice et déjà tentés par le néant, ce dont nous avons le plus besoin c'est de lucidité. Pour être lucides, il faut que calmement nous puissions réfléchir, analyser les situations dans lesquelles l'histoire ou le hasard nous placent, que librement nous puissions les uns et les autres exposer nos idées, les confronter et finalement nous aider à voir clair pour agir bien*».

En deuxième lieu, c'est Georges VIDALENC (1885-1967) - professeur; l'un des animateurs de l'*Institut supérieur ouvrier* de la CGT jusqu'en 1940; déporté à Dachau, son épouse à Ravensbrück y mourut; fondateur et responsable du *Centre confédéral d'éducation de la CGT-FO*, - qui produit une biographie de Fernand PELLOUTIER dans lequel il avertit... entre autres choses :

«*Nous devons lui savoir gré également d'avoir vu clair dans une situation complexe et difficile, d'avoir discerné l'intérêt essentiel de la classe ouvrière et d'avoir refusé nettement de confondre l'action syndicale propre avec l'action politique des partis, même de ceux qui avaient un programme social*»...

un avant-goût de l'autre besogne ingrate qui consiste à réfléchir, - et non affirmer et invectiver, - en dehors des perspectives d'État...

Et ce sont: Denise WURMSER (1932 – 2015), professeur agrégée d'anglais, Jean MICHOLIN (1919-2003), cadre de la R.A.T.P., Marcel BOUCHER (1903-?) des Transports, qui traitent des «*Tâches immédiates de l'éducation ouvrière*», dans la rubrique «*Débats*», avant que ne soit rappelée: «*La structure confédérale et son histoire*», article non signé, et quelques documents que le lecteur appréciera sur <http://www.uas-pelloutier.fr>.

Bonne lecture!

Georges RIVALIN

*Nouvelle recette de **Curwhisky*****DEMOCRATURE à la GRECQUE
ou
COUP d'ETAT aux petits oignons****Ingrédients :**

- Politiques, variétés diverses
- Médias
- Jeux de Docilité pour « le peuple » ou « les gens »
- Morceau de craie *
- Novlangue

*Edulcorant utilisé dans le conte « *Le Loup et les sept Chevreux* » des frères Grimm.

Origine des produits :

- Cabinet noir : ouvrir les dossiers compromettants en conserve, bien avant la cuisson, et réserver
- Réchauffer le moment venu ou plutôt « faire marcher » le réchaud
- Primeurs venus des Primaires anglo-saxonnes

Méthode :

- 1-Débarrasser le plan de travail de tous les vieux ustensiles et produits périmés
- 2-Faire flamber la rumeur
- 3-Allumer le réchaud ou plutôt « le mettre en marche »
- 4- « *En même temps* », préparer les petits oignons : c'est là que la « novlangue » est utile, chaque interlocuteur n'entendant que ce qu'il veut entendre
- 5-Eliminer tout indice de désir de puissance, limer les dents qui rayent le parquet. En guise de craie, comme le loup du conte, un coach vocal en cours accéléré fera l'affaire...
- 6-Une fois propre le plan de travail, récupérer les 69% des épices des « Primaires », en prenant, à main droite, un bon cru
- 7-Entourer la viande d'un bardage modéré, du persil dans les oreilles
- 8-Faire cuire à l'étouffée, ce qui assurera à la viande tout son moelleux.
- 9-Une fois bien dorés, le temps nécessaire, le minuteur indiquera la fin de la cuisson des petits oignons. Les disposer dans un joli plat aux armes de l'Assemblée Nationale
- 10-C'est le moment de se débarrasser du bardage, des épices, en veillant à la propreté du plan de travail. Exfiltrer si besoin. Eliminer toute trace de salissure.

**La DEMOCRATURE à la GRECQUE est prête.
Les petits oignons, bien préparés, finiront en
CHAUD-FROID de volaille.**

Et le gendre idéal nous servira avec amour !...

Qu'est-ce qu'on va s'égaler !

Qu'est-ce qu'on va trinquer !

**En marche pour les
ordonnances!**

Muriel PENICAUD, D.R.H. gouvernementale, sans doute inspirée par le «Ni de droite, ni de gauche» présidentiel (ultime avatar du slogan «Ni droite, ni gauche, 3ème voie» ?), a constitué son cabinet de ministre du travail :

-Antoine FOUCHER, l'ancien directeur général adjoint du Medef en charge du social, qui avait démissionné de l'organisation patronale en 2016, après un passage à Schneider Electric, a été nommé directeur de cabinet.

-Il retrouve son partenaire de négociation, Stéphane LARDY, ancien secrétaire confédéral qui avait démissionné de son poste à la C.G.T.-F.O., lui aussi en 2016, et qui, après un passage à l'I.G.A.S., est nommé directeur adjoint du cabinet. (1)

-Claire SCOTTON, ancienne sous-directrice adjointe à la Direction du travail, est également désignée directrice adjointe de cabinet de Muriel Pénicaud.

Bien entendu, l'ancien syndicaliste et l'ancienne haut fonctionnaire œuvreront sous les ordres de l'ancien dirigeant patronal.

(1)- « *La nomination d'un ancien syndicaliste à ce niveau de responsabilité est rare, relève l'agence spécialisée A.E.F., il s'agit donc d'une prise stratégique importante, dans la perspective des débats houleux prévus dans les semaines à venir au sujet de la loi travail II.* » - Politis 24/05/2017

Sommaire de ce numéro :

- A quoi joue le secrétaire général de la confédération C.G.T.- F.O. ? (p.1)
- La lutte de classe ... en marche (p.2)
- Quintessence bonapartiste et quintessence corporatiste ... (p.3)
- Quand la Fédération Nationale de la Libre Pensée s'affronte au fédéralisme (p.4)
- La méthode de nos financiers de patrons ! (p.5/6)
- Quand la libre discussion sur les problèmes de l'éducation et de l'action ouvrières était de mise... « *Les Cahiers Fernand Pelloutier* » (p.7)
- Nouvelle recette de Curwhisky
En marche pour les ordonnances ! (p.8)

« L'ANARCHO-SYNDICALISTE »

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 32 euros. Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à: Association des Groupes Fernand PELLOUTIER

N° CCP 9998 28D Nantes - 19, rue de l'Étang Bernard-44400 Rezé

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Fondateur de publication: Alexandre HEBERT

Directeur: Marc HEBERT